Supplément Collection Histoire d'Arles n° 16

Entre Nous

SUITE DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023
EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE MME SOPHIE ASPORD, ADJOINTE À L'URBANISME ET AU PATRIMOINE

Mme Aspord reprend plus plusieurs points évoqués par le président Vincent Ramon dans son rapport moral :

- UNESCO : la municipalité est en plein travail de redéfinition du plan de gestion (défini en 2018) et de la zone tampon car le précédent programme présenté à l'UNESCO par l'ancienne gouvernance n'a pas été validé. Il y avait des manquements, notamment la non-réponse par la direction du patrimoine à un questionnaire transmis par l'UNESCO. Il a donc fallu rattraper ces manquements et redéfinir le plan de gestion.

Le classement concerne huit monuments romains et romans, certes. Mais il y aussi le chemin de St Jacques de Compostelle, qui fait partie d'un plan de gestion national sur lequel la ville d'Arles se doit d'intervenir. Or, la page était blanche. Il a donc fallu tout reprendre et maintenant le plan existe.

Une délibération a été prise pour recruter un chargé d'étude qui travaillera sur la zone tampon et la plan de gestion pour le finaliser et pouvoir le présenter à l'UNESCO. En parallèle, il travaillera sur les sites patrimoniaux remarquables. Au sein du secteur sauvegardé, il y a des monuments particulièrement bien protégés alors qu'il n'ont pas forcément un intérêt patrimonial important et d'autres qui au contraire sont faiblement protégés et qui ont vraiment une valeur patrimoniale.

- Un travail a été fait en partenariat avec la DRAC sur la protection de plusieurs monuments au titre des monuments historiques : restauration de la fontaine Amédée Pichot (budgétisée pour l'année 2024) ; salle des fêtes ; église St Pierre de Trinquetaille.

- De même pour le monument aux morts du boulevard des Lices qui, en outre devrait prochainement comporter les 400 noms des Arlésiens morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale.

- Le patrimoine durable : des étudiants de l'école d'architecture de Marseille sont venus s'immerger pendant une semaine au sein de l'îlot

Van Gogh. Leur travail a porté sur l'utilisation du patrimoine pour avoir des îlots de fraicheur, pour retrouver un cadre de vie, pour continuer à valoriser ce patrimoine tout en tenant compte des problématiques actuelles (énergie, chauffage, etc.). Ils ont fait une restitution et ont révélé que le patrimoine bâti, tel qu'il avait été conçu à l'origine, était du patrimoine durable dans sa conception. On peut donc revenir à des méthodes anciennes. Les portes qui ont été bouchées pourraient être rouvertes, ce qui permettrait de faire des courants d'air qui rafraichiront les bâtiments. Ils ont aussi eu une réflexion sur la construction même de l'habitat et par exemple les débords de toits. Ces débords avaient pour fonction de rafraichir les façades. En juin, il y aura une résidence avec des architectes, des paysagistes et des sociologues pour réfléchir à comment vivre au sein du centre ancien et le revaloriser à travers la végétalisation et l'eau.

Travaux de restauration en cours ou à venir :

- actuellement, l'obélisque est en cours de sécurisation. Par la suite, il sera valorisé et restauré en enlevant les restaurations qui ont eu lieu au XIXe siècle et au début du XXe siècle ;

- les églises ont été beaucoup délaissées, sans entretien, menant à des situations d'urgence, comme à la Major, St Julien, St Césaire (engagement de travaux pour restaurer le clocher) ou St Trophime (restauration à faire cette année de la toiture, qui fuit depuis plus de dix ans. C'est la priorité qui est ressortie du diagnostic général du bâti. Il faut trouver des partenaires publics ou privés car cela va coûter très cher) ;

- les tours de la porte de la Cavalerie ;

- la valorisation du Canal de la Roubine ;

- galeries et *balteus* (mur de pierre ne dépassant pas un mètre de hauteur qui ceinturait l'arrière de l'orchestre et le séparait de la cavea) de l'amphithéâtre ;

- le rempart (campagne de surveillance, de restauration et d'entretien. Stabilisation du rocher pour pouvoir sécuriser tout le rempart).

Tout cela va coûter très cher et cela se fera donc par phasage.

- Projet de rendre les monuments plus attractifs avec de nouveaux panneaux, un accès à de l'information via les tablettes et les téléphones portables, des parcours pour guider les touristes, des boutiques plus attractives.

- Participation de la Ville à des animations nouvelles : journées nationales de l'architecture, journées nationales de l'archéologie, découverte des jardins.

- Chapelle de la Genouillade : c'est une histoire qui dure et aujourd'hui, la chapelle est dans un état inquiétant. Pendant longtemps, le souci a été de déterminer qui était le propriétaire. Ce fut la Ville, puis du privé. Aujourd'hui, la Ville a écrit au propriétaire identifié et une rencontre a eu lieu il y a trois semaines. Le propriétaire s'est engagé à faire les travaux de propreté au niveau de la végétation, du nettoyage de la mousse sur le toit et à refaire le mur bahut. Il sécurisera également le lieu en installant à nouveau

un portail. Tout cela devrait se faire dès le mois d'avril. La Ville aura un rôle d'accompagnateur pour le dépôt des dossiers auprès notamment de la DRAC car la chapelle est classée au titre des monuments historiques.

- La léproserie : le dossier dure depuis plus de vingt ans. Elle est protégée au titre des monuments historiques. Il y a un péril. Le bâtiment est quasiment effondré. Aux Minimes, la Ville a un gros projet. Elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt en vue de la création d'une cité de l'image (espace vert, formation, logement…). Dans ce projet, la Ville a fortement incité les candidats à se rapprocher des deux propriétaires pour que la léproserie soit prise en compte.

- L'année 2023 est celle du 25e anniversaire de la reconnaissance du chemin de St Jacques au titre de l'UNESCO. Aujourd'hui, ce chemin est peu valorisé. Il part de St Honorat des Alyscamps, traverse Trinquetaille, va à l'église St Genest et se dirige vers St Gilles. Les célébrations se tiendront en octobre.

Pour conclure, Mme Aspord assure que si la municipalité communique peu, elle travaille. Elle est très attachés à notre patrimoine, le défend et fera tout pour poursuivre sa sauvegarde et trouver les moyens financiers pour le faire.

M. le Maire reprend la parole pour donner une information sur l'Espace Mistral. Dans le cahier des charges des futurs opérateurs, la chapelle doit être entièrement restaurée, ainsi que le jardin qui faisait partie du Cloître. La chapelle et le jardin devront être remis ensuite intégralement à la commune.

Après ce compte rendu de l'intervention de Mme Aspord à notre assemblée générale sur les actions « patrimoine » en cours et à venir, quelques infos sur le deuxième trimestre qui vient de se terminer, et qui a permis aux AVA de retrouver enfin quelques repères.

En effet une rencontre a eu lieu le 24 mai avec Cécile Vareon, qui dirige le service du patrimoine, ce qui nous a permis de faire un point patrimonial sur la base de « notre liste des oubliés… », et quelques points particuliers pour lesquels elle a souhaité recueillir l'avis des AVA. Nous avons tous eu à adapter notre vie quotidienne aux travaux de restauration en cours sur la porte de la Cavalerie et la mise en sécurité de l'obélisque sur la place de l'Hôtel-de-Ville, mais vu le résultat attendu nous en acceptons les contraintes passagères. Devrait suivre la restauration de la fontaine Amédée Pichot, sur le sort de laquelle Jean-Paul CAPITANI, Arlésien et membre de notre comité d'honneur, s'était ému auprès de nous. Le moment venu de l'inauguration de ce monument oublié, nous aurons alors une pensée supplémentaire pour celui qui nous a quittés tout récemment.

Un autre sujet important a été relancé ce trimestre, avec deux réunions de la commission locale du site patrimonial remarquable, ex secteur sauvegardé ; la première a été consacrée à sa mise en place et la deuxième,

plus technique, à l'étude des cas particuliers de classement de certains immeubles soit parce qu'ils n'avaient pas pu être visités par les acteurs assermentés, soit parce que des demandes de permis de construire avaient fait apparaitre des « anomalies » au cadastre. Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'étude de l'îlot Mistral pour lequel a été lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) et trois candidats ont vu leur proposition retenue. Les AVA sont concernés à double titre, patrimonial et locatif pour leur siège, et il n'est donc peut-être pas inutile de rappeler que cette opération immobilière (AMI) concerne la cession (totale ou partielle) de l'ancien collège Frédéric Mistral en vue d'y aménager un pôle « multigénérationnel », un pôle « santé », une salle polyvalente et un pôle associatif (dans lequel les AVA ne sont pas inclus), avec deux contraintes principales, la réhabilitation d'un patrimoine ancien de différentes époques, et la conservation de ce patrimoine identifié comme majeur et structurant. Nous devrions connaitre durant cet été la proposition choisie par nos élus et prendre connaissance du calendrier… de notre déménagement ! Nous aurons donc le temps d'y revenir !

Autre sujet en perspective, ce sont les Journées européennes du Patrimoine (JEP) dont l'édition 2023 se déroulera les 16 et 17 septembre prochains. Le ministère de la Culture pour leur 40e édition a proposé comme thème national « Le patrimoine vivant ». Le conseil d'administration des AVA a décidé, en s'inspirant de l'actualité, de proposer un sujet en rapport avec notre culture provençale et nos traditions dont le titre est « Le taureau à Arles, patrimoine vivant de notre culture et de nos traditions ». En effet, depuis 2000 ans, entre jeux et combats, le taureau fait l'objet d'une attention particulière qui le fait reconnaître comme patrimoine vivant en Pays d'Arles Du Museon Arlaten à l'amphithéâtre, les participants prendront conscience de ce patrimoine particulier. De son élevage en Camargue à son évocation par des auteurs en passant par sa présence dans l'amphithéâtre, ils suivront le destin de cet animal réellement fantastique. Ce sera le dimanche 17 à 16 h ; rendez-vous devant le Museon Arlaten pour une promenade commentée.

Parmi tous les spectacles et festivals de l'été, outre les Rencontres de la photo, figure le festival Les Suds avec lequel l'arrivée dans notre conseil d'administration de Marie-José JUSTAMOND nous a permis d'établir un partenariat, car les musiques du monde font aussi partie de notre culture patrimoniale.

Nous reviendrons plus longuement dans le prochain bulletin sur nos activités, dont notre sortie annuelle à Narbonne le 21 mai, autre capitale de la Gaule romaine ! De cela nous aurons le temps et l'occasion de reparler. Mais surtout cela ne doit pas rester entre nous !

Vincent RAMON